

Envoyé en préfecture le 01/08/2024

Reçu en préfecture le 01/08/2024

Publié le

ID : 976-200059871-20240731-382_2024-DE



Bordereau de signature

DELIBERATION 57-OT-MANGER BOUGER

Signataire	Date	Annotation
ZAHAMATI SAID MAANRIFA, SERCETARIAT	01/08/2024	
Tamimou ABDILLAH, DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens	01/08/2024	
Said Maanrifa IBRAHIMA, President	01/08/2024	 <p>Certificat au nom de SAID MAANRIFA IBRAHIMA (PRESIDENT, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE-OUEST), émis par Certinomis - Prime CA G2, valide du 22 sept. 2023 à 13:51 au 21 sept. 2026 à 13:51.</p>
SERCETARIAT		

Dossier de type : CIRCUIT // BUREAUTIQUE DGS Adjoint et DGA Ressources et moyens PRESIDENT

Extrait des délibérations du conseil communautaire de la communauté des communes du centre-ouest

Vie institutionnelle : Office de tourisme de la 3CO/Manger Bouger

Séance du 31 juillet 2024

Délibération n°57

2^{ème} convocation

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 11

Absents : 29

Votants : 11

- dont « pour » : 11

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 31 juillet 2024, suite à l'absence de quorum constaté le 26 juillet 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, dans les locaux de la 3CO le mercredi 31 juillet 2024 à 16 heures

Présents :

IBRAHIMA Saïd Maanrifa, AMBDI Youssouf, BOINA Rifay Raim, MIKIDADI Madihali, RAMA Ahmed, RIDHOI Zainabou, MDALLAH Anlamati, YOUSOUF Ahamadi, CHANRANI Daoudou, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, FARADJI Saindou.

Absents:

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, CHANFI Bibi, MADI OUSSENI Mohamadi, ABDOURAHAMANE Céline, YSSOUFI Chaidati, AHMED COMBO Papa, SAID Mariame, ABDOU COLO Nassuhati, ADAM Ahmed, BOINA M'ZE Salim, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, ABDOU Fatima, ANDJILANI Housséni, BOINAIDI Habachia, BOURA ZOUNAKI Fatima, Houssamoudine ABDALLAH, NOUDJOUR Madi Assani, ABDALLAH Oidhuati, ABDOU Mohamed, DIGO Popina, HALIDI Hadidja, MADI Fatima, MROIVILI MOILIM Amina, SIAKA Ahamada, BACAR Inchaty Soilihi, ALLAOUI Mohamed, ATTIBOU Zainati, ISSOUFFI Ramadani, MOHAMED Zainaba.

Secrétaire de séance : Mme RIDHOI Zainabou

En 2023, le Pôle d'Excellence Rurale (PER) et ses partenaires des 5 intercommunalités du territoire ont lancé une phase pilote du programme "Karubu Malavouni" (Bienvenue à la Ferme). Cette initiative avait pour objectif de travailler en collaboration avec les agriculteurs pour organiser une campagne de portes ouvertes dans les exploitations agricoles de la région.

Durant cette phase test, 12 agriculteurs ont intégré le projet, qui s'est déroulé sur une période de 7 semaines, d'août à septembre. Concrètement, les participants ont eu l'opportunité de

visiter les exploitations, de participer à des activités sur le terrain et de déguster un déjeuner préparé avec des produits issus de la ferme. Cette campagne a été unanimement plébiscitée par les participants, qui ont bénéficié d'une immersion enrichissante dans la nature, tout en découvrant le métier d'agriculteur et en se sensibilisant aux produits de saison.

Fort de cette réussite, nous avons la volonté de reconduire le projet en 2024, avec le soutien financier de l'Appel à Projets "Manger et Bouger 2024 à Mayotte". Pour cette nouvelle édition, nous souhaitons enrichir l'expérience en ajoutant une séquence sport nature, en proposant un circuit de randonnée pédestre ou VTT. À Mayotte, une vingtaine de sentiers sont répertoriés, dont la plupart traversent des exploitations agricoles. Nous envisageons donc de concevoir un parcours combinant la randonnée, la visite d'exploitations agricoles et des ateliers culinaires mettant en valeur les produits de la ferme.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide

- D'attribuer une subvention de 5 000€ à l'office de tourisme de la 3CO correspondant à son apport au financement de son projet Manger & Bouger, selon le plan de financement suivant :

Financements	Montants (€)	%
La 3CO	5 000	8.37
La CCSUD	5 000	8.37
La Cadema	5 000	8.37
CAGNM	5 000	8.37
Inscription des participations	7 500	12.60
PER	2 125	3.60
AAP Bien Manger & Bouger à	30 000	50.30
Total	59 625	100

- De dire que le versement de cette subvention est conditionné à l'obtention par l'office des contributions financières des autres partenaires sollicités au projet.
- D'autoriser le président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 31/07/2024

Ont signé les membres présents

Pour extrait conforme au registre

Le président de la 3CO



Signé par : Saïd Maarifa IBRAHIMA

Date : 01/08/2024

Qualité : Président

M. IBRAHIMA Saïd Maarifa

**Président de la Communauté
des Communes du Centre Ouest**